

Appel à projet du Cercle Montesquieu

Handicap & Droits

Le numérique au service des professions juridiques

Date : Appel à projet du 24 novembre 2021 au 24 janvier
2022

A propos du Cercle Montesquieu



Depuis 30 ans, le Cercle Montesquieu réunit des hommes et des femmes, Directeurs Juridiques et Secrétaires Généraux d'entreprises privées ou publiques, d'associations et d'institutions reconnues qui s'engagent pour marier les idées et l'action. Ses principales missions sont :

- **promouvoir la place du Directeur Juridique** dans toute sa diversité et de valoriser son rôle de manager et de conseil stratégique. Le Cercle Montesquieu s'est fixé comme mission principale de mettre en avant la place centrale que cette fonction occupe dans l'entreprise, au service de la performance opérationnelle, économique, et des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- **offrir un lieu d'échanges**. Le Cercle Montesquieu offre à ses membres un lieu privilégié de relations et d'échanges sur la fonction juridique, sa transformation et ses aspects managériaux. Au travers d'évènements ciblés et de commissions actives.
- **accompagner la transformation des métiers et la formation des Directeurs Juridiques**. Le Cercle Montesquieu s'engage pour faciliter et accompagner la prise de fonction des nouveaux Directeurs Juridiques. Il contribue à leur formation et les prépare à leurs rôles de managers et de leaders.
- **innover en participant à l'évolution nécessaire de la profession au regard des changements sociétaux et réglementaires**. Le Cercle Montesquieu est un interlocuteur de référence sur tous les sujets d'actualité du monde du droit pour les pouvoirs publics.

Objectif de l'appel à projets



L'objectif de cet appel à projets est d'avoir un impact positif sur la formation, l'emploi et les usages des solutions numériques au bénéfice de tous les juristes (avocats, juristes d'entreprise) et plus particulièrement les juristes en situation de handicap.

Trois volets ont été identifiés pour cet appel à projets :

Volet 1

**Améliorer l'éducation
inclusive pour les étudiants
en droit**

Volet 2

**Simplifier et automatiser les
activités des professions
juridiques**

Volet 3

**Simplifier l'accès aux
informations juridiques**

Volet 1 | Améliorer l'éducation inclusive pour les étudiants en droit



- Simplifier la formation des élèves dans le cadre de leurs études
- Meilleure formation des assistants handicap dans les universités
- Identifier des outils numériques accessibles et exploiter leur potentiel
- Simplifier la prise de notes des élèves pendant les cours, partage en ligne de la prise de notes
- Disposer d'une plateforme d'entraide entre étudiants et enseignants
- Accéder aux contenus de façon plus simple et inclusive (emploi du temps / bibliothèque / notes...)
- Accélérer l'adaptation des examens pour les élèves en situation de handicap
- Aider à l'intégration dans le monde professionnel (recherche de stages ou alternance, ...)
- Meilleure formation des usagers pour connaître les produits numériques y compris Microsoft

Volet 2 | Simplifier et automatiser les activités des professions juridiques



- Formation des professionnels du secteurs sur les solutions numériques accessibles
- Simplification d'accès aux dossiers numériques des clients internes ou externes
- Tri automatique des mails dans un environnement Exchange/Outlook
- Meilleure intégration des applications:
 - Suivi des activités et taches accomplies
 - Suivi du temps passé sur les dossiers
 - Amélioration de la communication et des outils dans la gestion des contentieux (avec les tribunaux, le Barreau, la CARPA, les clients internes ou externes)
 - Communication avec les administrations

Volet 3 | Simplifier l'accès aux informations juridiques



- Amélioration de l'accès aux recherche multi bases : articles, formulaires, jurisprudence, ...
- Navigation accessible dans les résultats de recherche
- Bases documentaires accessibles : LexisNexis, Wolters Kluwer, Journal Officiel, Legifrance, Lefebvre Dalloz,
- Paramétrage d'alertes sur les mises à jour juridiques ciblées

Contenu des dossiers de candidature



Les propositions doivent couvrir les éléments suivants :

- Une description courte de la structure postulant à l'appel à projets
- Une description de la solution proposée
- Une spécification des technologies employées
- Un macro-planning de la disponibilité de la solution
- Une évaluation de la demande de financement de cet appel à projets pour chacun des volets
- Un budget estimatif pour le déploiement dans un service juridique ou université

Les propositions ne devront pas excéder pour chacun des volets 6 pages

Dépôt des candidatures



Les dossiers de candidature étudiés doivent uniquement être déposés au travers de ce formulaire :

<https://www.cercle-montesquieu.fr/forms/appel-a-projets-handicap-et-droit>

Les candidats doivent fournir lors du dépôt les informations suivantes :

- Le nom / la raison sociale / site web / le type de structure du candidat
- Les coordonnées d'un contact privilégié pour cet appel à projets (mail / téléphone)
- Le ou les volets sur lequel le candidat postule sachant que vous devrez prévoir une candidature complète pour chacun des volets adressés
- Le dossier de réponse au format PDF selon les critères précisés dans le contenu des dossiers de candidatures
- Une soutenance orale pourrait être demandée des projets présélectionnés.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **24 janvier 2022 minuit.**

Aucun dossier fourni après cette date ne pourra être pris en compte dans l'appel à projets.

Sélection des projets



Critères de sélection des projets :

- L'engagement du candidat dans les domaines de la Diversité et de l'Inclusion
- Les solutions doivent répondre à des critères d'accessibilité
- La facilité des usages et du déploiement des solutions proposées
- La capacité de la solution à se déployer massivement dans les structures juridiques ou universités
- Le coût de la solution proposée afin de pouvoir démocratiser son déploiement
- L'intégration de la solution avec les solutions standards utilisées par les professionnels du droit
- La capacité à déployer la solution dans un délai rapide et raisonnable

Chaque candidat pourra répondre à tout ou partie des 3 volets de l'appel à projets

Chaque volet fera l'objet d'une dotation financière spécifique.

La commission de sélection des projets dans le cadre de cet appel sera chargée d'évaluer les critères de sélection.

Dotation pour les projets retenus



Les projets retenus pourront bénéficier :

- D'une dotation financière
- D'un accompagnement de professionnels du numérique et du juridique
- D'une visibilité à travers la communication associée à ce projet (presse, réseaux sociaux, ...)

Comité de sélection de l'appel à projets



Le comité de sélection de l'appel à projets sera constitué

- De membres du Cercle Montesquieu
- De professionnels du numérique, du monde du droit et de l'inclusion de la société Microsoft
- De membres de l'association « Droit comme un H » regroupant des étudiants juristes

Planning de l'appel à projets



24 novembre

Lancement de l'appel à projets

24 janvier

Remise des propositions des candidats

Février

Analyse des dossiers et identification des lauréats par le comité de sélection

Mars

Communication des gagnants lors de la soirée de bienfaisance organisée par le Cercle Montesquieu et ses partenaires

Mission Accessibilité et Inclusion

Cercle Montesquieu

A l'initiative de Laure Lavorel, présidente du Cercle Montesquieu, la mission Accessibilité et Inclusion a été lancée en 2020. Elle est pilotée par Hélène Pons-Charlet, directrice juridique de Microsoft.

Objectifs :

- fédérer les femmes et les hommes de notre profession autour de l'accessibilité des professions du droit et visibiliser les difficultés en vue d'améliorer leur quotidien
- sensibiliser les directions juridiques et les entreprises au sujet du handicap chez les juristes en démontrant les atouts que ces situations apportent aux organisations inclusives, innovantes, à la recherche de nouveaux talents.
- favoriser l'intégration professionnelle des juristes en situation de handicap et ainsi développer la diversité et l'inclusion dans les entreprises, facteur d'innovation
- Améliorer le quotidien des étudiants et des professionnels du droit en situation de handicap

Mission Accessibilité et Inclusion

Cercle Montesquieu

Premières réalisations :

- **Signature d'un partenariat avec l'association Droit comme un H**, qui favorise l'insertion professionnelle d'étudiants en droit et de juristes en situation de handicap
- **Enquête accessibilité** auprès des directions juridiques qui a révélé que qu'une majorité s'intéressait au sujet et était prête à explorer l'intégration de ces profils au sein de leurs équipes.
- **Formation sur l'état de la législation et les utiles numériques** permettant d'intégrer des employés en situation de handicap.
- Dans le cadre de la **Semaine Européenne du Handicap**, organisation, avec l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), d'une matinée sur l'employabilité de juristes victimes d'exclusion avec le témoignage de personnes en situation de handicap, de directeurs juridiques et de directeurs RH.

Programme 2021-2022 :

- Mise en place de programme de **parrainage et de coaching entre les étudiants de droit / jeunes juristes en situation de handicap** et les membres du Cercle Montesquieu – organisation de Duo Day pour les étudiants en droit et les juristes juniors
- Fédérer le monde du droit des affaires (avocats, juristes, universitaires, élus) à l'occasion **d'un appel à projet innovant, et d'une levée de fonds pour le financer lors d'une soirée solidaire Droit et Handicap.**
- Mettre en valeur des figures représentant le handicap dans monde du droit, à travers **une série de portraits de juristes et avocats en état de handicap**